

4 NOTICE DESCRIPTIVES DES INSTALLATIONS PREVUES

4.1 Les installations

4.1.1 Le système d'ancrage

Compte tenu de la présence d'espèces protégées sur la zone et notamment d'herbiers de posidonies, le mode d'ancrage ne doit pas avoir d'impact négatif à savoir : écrasement ou ragage.

Ainsi, le principe d'ancrage retenu consiste à sceller une ancre dans le sol (ancre à vis dans le sable ou scellement chimique dans le rocher) et d'y attacher un système d'ancrage constitué d'une bouée intermédiaire permettant à la chaîne du fond de rester tendue et ainsi d'éviter de raguer. L'ancre à vis représente une emprise de 4 cm² maximum sur le sol.

L'amarrage des bateaux se fait directement sur la bouée de surface.

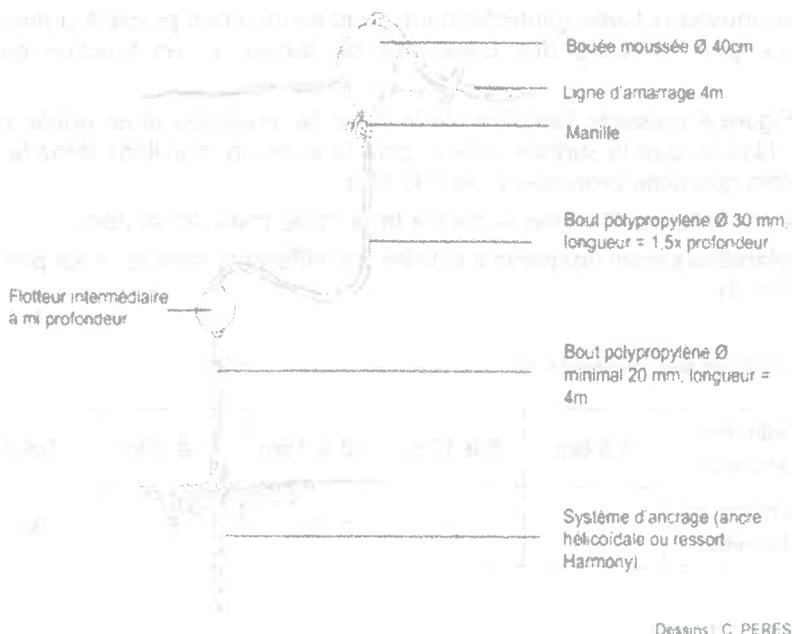


Figure 1 : Amarrage d'un bateau sur bouée avec bouée intermédiaire

A l'évitage un navire peut se déplacer dans un cercle d'évitage dont le centre est l'ancrage de la bouée et le rayon dépend de la longueur de pendille. Le bateau tourne ainsi dans son cercle d'évitage en fonction des vents et des courants.

La Figure 2 illustre le principe du cercle d'évitage qui dépend à la fois de la profondeur (longueur de la ligne d'amarrage) et également de la taille du bateau.

7 PLAN DE DETAILS DE LA ZONE FAISANT APPARAÎTRE TOUTES LES INSTALLATIONS ET DECRIVANT L'ORGANISATION DES DISPOSITIFS DE MOUILLAGES

La Figure 4 présente : - le périmètre de la ZMEL,

- la répartition des différentes tailles de bouées en fonction de la longueur des bateaux,
- la zone où le mouillage forain est interdit (périmètre rouge).

LEGENDE

	Bateaux longueur = 6 à 8m
	Bateaux longueur = 8 à 12m
	Bateaux longueur = 12 à 15m
	Bateaux longueur = 15 à 20m

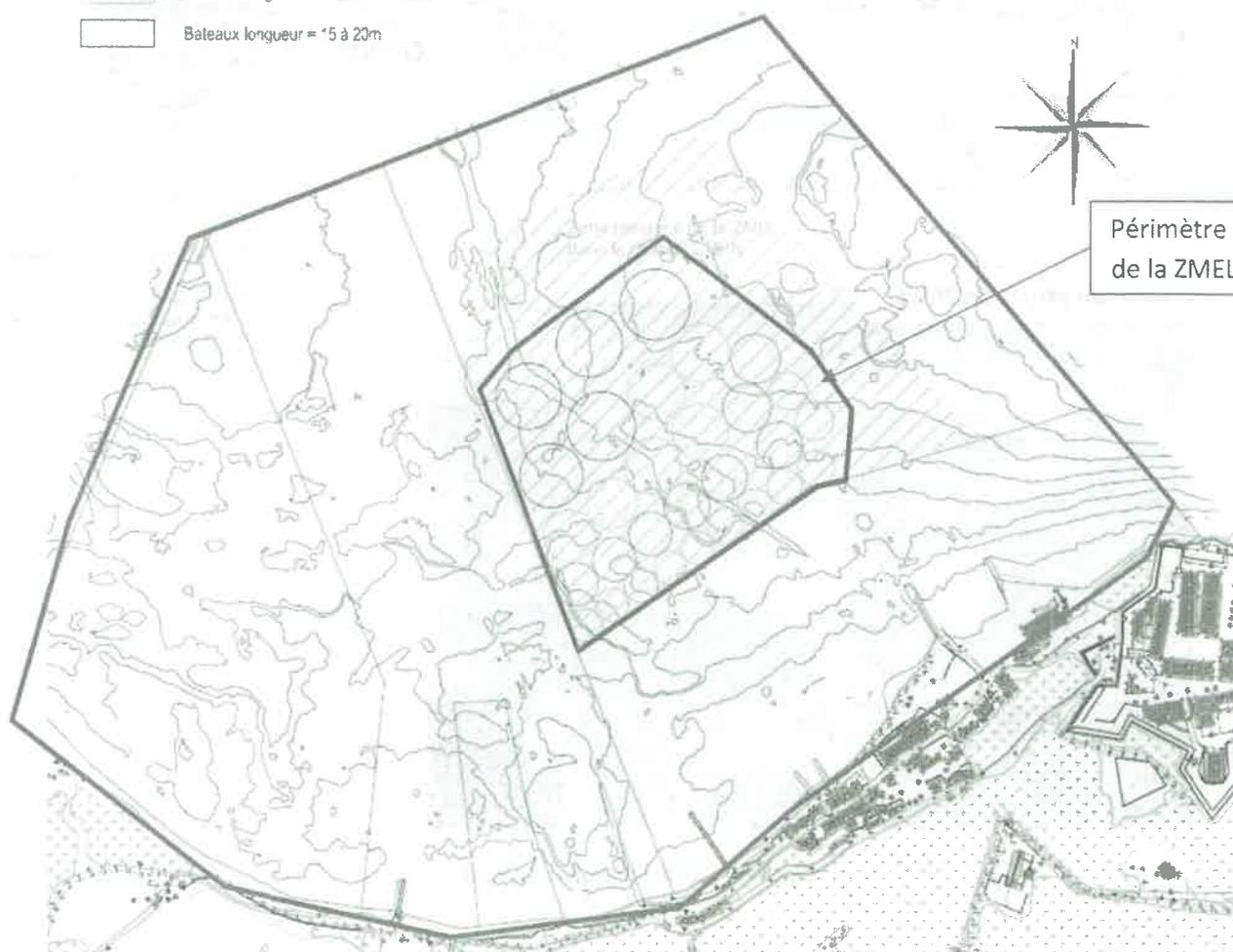


Figure 4 : Plan masse du projet.

Taille des bateaux	6 à 8m	8 à 12m	12 à 15m	15 à 20m	Total
Nombre de bouées	11	8	6	5	30

ZMEL de l'île de Sainte Marguerite – Demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime

Maitrise d'œuvre relative à une Zone de Mouillage et d'Equipements légers (ZMEL) au Nord de l'île de Ste Marguerite lieu-dit « Sainte-Anne »

5 DEVIS DES DEPENSES ENVISAGEES

Les **coûts d'investissement** liés aux travaux de ce scénario se situe à environ **113 k€ HT**. Ce type de mouillage a une durée de vie d'environ 10 ans.

Le **coût de l'opération d'entretien** (démontage, nettoyage et stockage des lignes de mouillage et renouvellement du matériel) est d'environ : **15 HT / an** (2 jours de plongeurs + 4 jours de nettoyage + fournitures).

Notons que le stockage de ce matériel nécessite un local d'environ 10 à 15m².

Pour une durée de 10 ans, en tenant compte des hypothèses hautes, le coût du projet est estimé à **263 000 euros HT (coût d'investissement et d'entretien)**.